

## **Que pensent les Français de la pauvreté ?**

« Que pensent les Français de la pauvreté ? », *Droit social*, n° 12, 2010, pp. 1143-1149.

Julien Damon

Professeur associé à Sciences Po (Master Urbanisme)

La lutte contre la pauvreté est, aujourd'hui, un élément majeur des politiques sociales. Sous les triples effets du chômage, des changements familiaux et des migrations qui bouleversent les structures et les revenus des ménages, la pauvreté est redevenue, en France, une question centrale pour les pouvoirs publics, pour le droit et pour les individus. Qu'en pensent ces derniers ? Une étude à partir d'enquêtes d'opinion, françaises et européennes, permet de dresser un portrait assez caractéristique.

Toutes les données assemblées ici, à partir de quelques enquêtes solides, appelleraient bien des commentaires sur les deux plans de la méthodologie et de la philosophie politique. On se contentera de l'édition des principaux résultats, avec énoncé de surprises et de confirmations.

Après un retour nécessaire sur les diverses approches possibles pour mesurer la pauvreté (I), on soulignera d'abord une discordance. Alors qu'elle est généralement appréciée par la statistique publique sur un plan monétaire et relatif, les Français conçoivent davantage la pauvreté de manière absolue (II). Ils l'expliquent, en partie, par des défauts de soutien familial et de volonté. Mais ils mettent foncièrement en avant des problèmes structurels, liés aux marchés et aux politiques, comme l'absence de logement ou d'emploi (III). Les Français se distinguent dans l'Union européenne. Ils estiment la pauvreté en augmentation depuis des années et, plus que dans les autres États membres, depuis les mois récents caractérisés par la crise (IV). Ils se singularisent également en ce qui concerne la crainte à l'égard de la pauvreté (V), dans la mesure où 90 % d'entre eux pensent que pauvreté et exclusion peuvent toucher à peu près n'importe qui (ce qui les place en tête d'un palmarès européen sur ce point).

### **I. Retour sur les mesures de la pauvreté**

Lorsque l'on traite de pauvreté, la première, et éternelle, difficulté consiste à la définir. Les définitions, sophistiquées, des spécialistes sont-elles cohérentes avec celles, spontanées, des individus (concernés ou non) ?

Les experts rivalisent de virtuosité. Les connaissances et les échanges s'affinent. Des écoles s'opposent tout de même encore, entre une mesure absolue et une mesure relative, mais également entre une approche monétaire et une approche capacitaire, entre des appréciations relevant d'abord des biens premiers (à la John Rawls) ou des capacités (à la Amartya Sen)<sup>1</sup>.

Les analyses sur l'exclusion (dont la pauvreté est, selon les lectures, un synonyme, une dimension ou une extension) avertissent que les dynamiques à l'œuvre ne dépendent pas seulement de problèmes de revenus. De nombreux travaux, récents ou anciens, sur la pauvreté démontrent par ailleurs combien s'en tenir à une approche uniquement monétaire est réducteur. Cette réduction a néanmoins le grand intérêt de permettre des mesures quantifiées – discutables et réfutables, mais utiles – des sujets considérés.

---

<sup>1</sup>. Pour une synthèse, voir Danielle Zwarthoed, *Comprendre la pauvreté. John Rawls – Amartya Sen*, Paris, PUF, 2009.

Le débat sur les dimensions absolues et relatives de la pauvreté est, au fond, assez commun. Mais il demeure incontournable. Les mesures habituelles de la pauvreté, en France et dans l'Union européenne, reposent sur une définition relative et monétaire du phénomène. Elles relèvent, directement, d'une approche des inégalités de revenu. À l'inverse, les mesures internationales de la pauvreté, telles que suivies par l'ONU et la Banque mondiale, mais aussi par les Etats-Unis, établissent, de manière tout aussi discutable d'ailleurs, un seuil en dessous duquel les individus et les ménages sont estimés pauvres, sans référence à la situation des autres<sup>2</sup>.

Entrons dans le détail de la voie dite « absolue ». À partir de l'estimation des ressources nécessaires à l'acquisition d'un panier minimal de biens (pour se nourrir, se vêtir, se loger), un seuil de pauvreté (qui ne varie donc pas en fonction de la distribution des revenus) est établi. En 2009, aux Etats-Unis, le seuil fédéral annuel de pauvreté est de 22 000 dollars pour une famille de quatre personnes. Cette détermination correspond explicitement à un plancher sous lequel les personnes sont considérées comme manquant des ressources permettant de satisfaire les besoins fondamentaux pour une vie correcte. Elles ne disposent pas de revenus suffisants pour se nourrir convenablement, pour avoir un logement et des vêtements permettant de rester en bonne santé. La fixation des seuils américains a une visée administrative, par exemple, pour l'attribution des aides publiques.

La voie absolue est également suivie par les agences internationales. À cette échelle, pour donner une idée de la pauvreté et de l'extrême pauvreté dans le monde, sont ainsi dénombrées les personnes qui vivent avec un niveau de consommation inférieur à environ 1 dollar par jour (1,25 pour être précis). Loin des modes de vie et de l'opulence qui caractérisent l'Occident, c'est la moitié de la population mondiale qui vivrait avec moins de 2 dollars par jour. C'est un peu moins de un milliard d'êtres humains qui vivraient avec moins de 1 dollar par jour. Avec ces niveaux, il n'y aurait pas, en France, selon la Banque mondiale, de pauvres.

Dans la plupart des pays développés, ce sont des raisonnements en valeur et en position relatives qui cherchent à décrire la pauvreté. Dans la mesure où il s'agit toujours d'observer la situation des moins favorisés au regard de tous les autres, cette deuxième grande famille d'approches relève plus, en réalité, de la mesure des disparités, en se centrant sur la queue de distribution des revenus. Tout est alors affaire, conventionnelle, de seuils et de perceptions relatives. Pour cette voie relative, plusieurs démarches sont possibles.

Une première démarche relative, quasiment jamais employée, est extrêmement simple. Peuvent être définis comme pauvres les 10 % (ou les 20 %) des ménages les moins riches. Une telle définition, qui a sa part d'évidence, a les vertus de la simplicité et de la clarté. Elle n'est pourtant que très rarement évoquée. Il est une bonne raison à cela : elle ne peut donner aucune idée de la dynamique du phénomène, le premier et le deuxième décile d'une distribution étant, par construction, toujours de même taille relative. Il ne saurait, avec une telle statistique, y avoir de variations du taux de pauvreté.

La démarche la plus classique cerne la pauvreté monétaire relative à partir d'un seuil établi conventionnellement (pour ne pas dire arbitrairement). Sont pauvres les personnes et les ménages dont les revenus sont inférieurs à un seuil monétaire relatif, fixé en fonction de la distribution des revenus. En France, on utilisait le plus souvent un seuil de pauvreté situé à 50 % de la médiane des revenus, mais on utilise maintenant le seuil de 60 % de la médiane, conformément à ce qui se pratique au niveau européen. Avec cette définition, au seuil de

---

<sup>2</sup>. Pour un panorama, voir Julien Damon, *Éliminer la pauvreté*, Paris, PUF, 2010.

60 % de la médiane, est pauvre, en 2007 (dernières statistiques INSEE disponibles au troisième trimestre 2010), une personne vivant seule en France avec moins de 908 euros par mois ; un couple sans enfant vivant avec moins de 1 362 euros ; un couple avec deux enfants de moins de 14 ans vivant avec moins de 1 900 euros. En 2007, le taux de pauvreté en France, avec cette approche, est d'environ 13 %. Une personne sur huit serait pauvre.

Une troisième approche, appelée « pauvreté en conditions de vie », consiste à observer si un ménage cumule des difficultés par rapport à quatre groupes d'indicateurs : 1/ les contraintes budgétaires (pas d'épargne à disposition, découverts bancaires réguliers, etc.) ; 2/ les retards de paiement (pour les loyers, les impôts, les autres factures) ; 3/ les restrictions de consommation (sur les vêtements neufs, les vacances, ou encore la consommation de viande tous les deux jours), 4/ les difficultés de logement (surpeuplement, absence de salle d'eau chaude, etc.). Des scores sont ensuite calculés selon ces quatre dimensions, ce qui conduit en 2007 à compter également environ 13 % de « pauvres en conditions de vie ».

## **II. Pour les Français, une définition plus absolue que relative**

Convenons-en, les définitions des experts, qui peuvent être hybridées, sont, en réalité, assez compliquées. Indicateurs et données sont, de surcroît, le thème de controverses musclées.

Qu'en pensent les Français ? Il ne s'agit pas de leur demander ce qu'ils conçoivent des éléments et déterminants des approches, mais de savoir, d'abord, s'ils privilégient les dimensions absolues ou relatives du phénomène. La récente enquête « Perception des inégalités et sentiments de justice » (PIJJ)<sup>3</sup> permet d'évaluer le sentiment des Français. Le résultat est très clair. Ils penchent expressément pour une mesure absolue.

Ayant à choisir entre deux options – qui sont deux conceptions – pour définir la pauvreté, 11 % des Français considèrent que les pauvres sont les personnes qui appartiennent à la partie de la population qui dispose des revenus les plus bas (par exemple les 10 % des Français qui ont les revenus les plus bas, quel que soit le montant effectif de ces revenus). 89 % estiment, à l'inverse, que les pauvres sont les personnes dont les revenus ne leur permettent pas de subvenir à certains besoins fondamentaux comme se loger, se soigner ou se nourrir correctement.

Ainsi, d'après l'enquête PISJ, un Français sur dix considère qu'il est pertinent d'approcher la pauvreté sous l'angle du revenu relatif. Neuf Français sur dix considèrent qu'il faut plutôt l'approcher par des insuffisances et des manques qui ne se réfèrent pas, immédiatement, à une distribution des positions sociales. Le niveau de revenu et le sentiment d'appartenance de classe n'influent que très marginalement sur ce résultat. Ainsi, dans l'échantillon interrogé, parmi les individus les plus défavorisés (ceux, en l'occurrence, qui déclarent un revenu du ménage inférieur à 800 euros par mois), on ne trouve que 10 % des répondants en faveur de l'option d'une mesure relative de pauvreté. Les plus aisés (ceux qui déclarent un revenu du ménage supérieur à 4 500 euros par mois), en revanche, ne sont que pour 6 % d'entre eux d'accord avec cette orientation. Dans tous les cas, c'est une définition absolue de la pauvreté qui prédomine largement. C'est bien, encore, le cas pour 85 % des personnes qui, dans l'enquête PISJ, s'estiment appartenir à la catégorie des défavorisés ou des exclus.

---

<sup>3</sup>. Enquête menée à l'automne 2009, auprès de 1 700 personnes vivant en France métropolitaine, pour l'Académie des sciences morales et politiques, sous la direction de Michel Forsé et Olivier Galland.

Il y a donc là nettement un accent mis, à l'inverse de toute la tendance emmenée par l'appareil statistique européen, sur le caractère absolu de la pauvreté (selon des définitions, par exemple, américaines).

L'enseignement est d'importance. Il met au jour le fait que lorsque les Français entendent parler de pauvreté ou bien évoquent entre eux la pauvreté, ils ont à l'esprit, d'abord, des formes absolues de dénuement. Or, les chiffres qui alimentent actuellement la dispute publique sont, eux, une mesure singulière des inégalités, avec des seuils et des taux de pauvreté élevés<sup>4</sup>. Est pauvre, un individu seul avec environ 900 euros par mois environ. Mais est pauvre un ménage constitué d'un couple et de deux adolescents lorsque qu'il dispose d'environ 2 000 euros mensuels.

Il y a probablement, en matière de pauvreté, un écart puissant, entre les représentations communes, d'une part, et les élaborations statistiques, d'autre part. Une orientation, pour limiter ce décalage, serait d'instaurer, en France et dans l'Union européenne, un suivi de la pauvreté absolue (comme aux Etats-Unis), en complément des batteries de données relatives. Une telle option aurait tout son intérêt pour une meilleure comparabilité des données et des situations, dans la mesure où les Etats-Unis, eux, envisagent de compléter leur approche absolue par des mesures relatives<sup>5</sup>.

### **III. Les considérations structurelles avant les responsabilités individuelles**

Dans l'analyse de la pauvreté, et, plus précisément, des raisons qui peuvent conduire à cet état, les Français mettent en avant les explications structurelles (sur lesquelles les individus n'ont pas directement de prise). Ils signalent, ensuite, les responsabilités et défaillances individuelles.

Dans les enquêtes barométriques du CREDOC sur les aspirations et les conditions de vie des Français, il apparaît que sept individus sur dix considèrent que si des personnes sont en situation de pauvreté c'est « plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance ». Le quart des Français estiment que si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est « d'abord en raison de leur manque d'effort ». Si depuis 1991, quand la question a été posée la première fois, des variations sont repérables, jamais l'opinion n'a fait primer le manque d'effort.

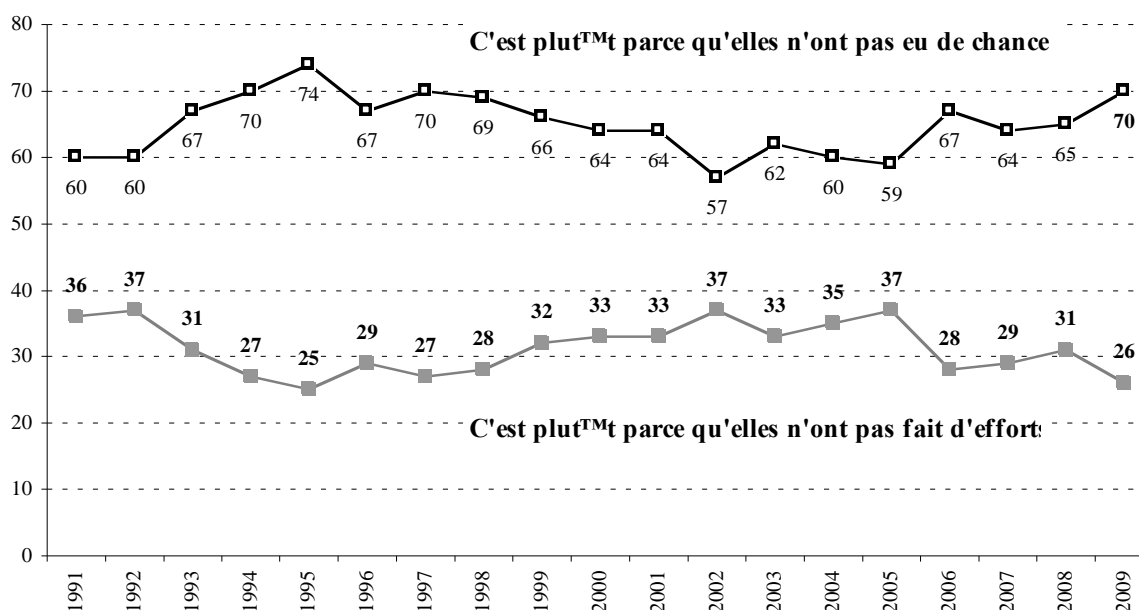
---

<sup>4</sup>. Ce constat est partagé par Louis Maurin,, directeur de l'Observatoire des inégalités ([www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)) qui préfèrent raisonner, pour mesurer la pauvreté, avec des seuils à 50 % ou 40 % de la médiane.

<sup>5</sup>. Pour plus de détails, européens et américains, voir Commission Européenne, *Combating poverty and social exclusion. A statistical portrait of the European Union 2010*, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2010 ; Maria Cancian, Sheldon Danziger (dir.), *Changing Poverty, Changing Policies*, New York, Russel Sage Foundation, 2009.

### Graphique 1. Deux options pour expliquer de la pauvreté

« Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ? »



Source : CREDOC

Interrogés plus finement, dans le cadre de l'enquête PISJ, sur des motifs et des facteurs qui peuvent conduire à la pauvreté, les Français apparaissent, dans leur majorité, totalement d'accord avec l'idée selon laquelle les personnes pauvres sont victimes des difficultés d'emploi. Si l'on additionne les modalités d'accord « totalement » et « un peu », alors neuf Français sur dix considèrent que l'explication par le marché du travail est valide. En ce qui concerne le manque de chance, ce sont sept Français sur dix qui l'érigent en explication solide. Dans une même proportion, ils estiment que l'absence ou la défaillance d'un soutien familial permet également de comprendre la pauvreté. Cette insistance (relative) sur l'aide familiale – avec tout ce qu'elle peut emporter ensuite en termes de débats sur l'obligation alimentaire et sur la subsidiarité de l'intervention publique – est intéressante, même si, au fond, peu surprenante. C'est un constat, et non un jugement sur, d'une part, des insuffisances parentales (sur le plan pécuniaire), ou, d'autre part, des déficiences publiques.

### Tableau 1. Quatre raisons de la pauvreté

« Voici un certain nombre de raisons qui peuvent expliquer que des personnes se trouvent en France en situation d'exclusion ou de pauvreté. Si des personnes se trouvent dans cette situation, est-ce parce que, diriez-vous... »

	Oui totalement	Oui un peu	Non pas vraiment	Non Pas du tout
a. Elles ne veulent pas travailler, par mauvaise volonté ou par paresse ?	10 %	45 %	29 %	16 %
b. Elles sont victimes des difficultés d'emploi ?	51 %	42 %	6 %	1 %
c. Elles n'ont pas eu de chance ?	16 %	55 %	21 %	8 %
d. Elles n'ont pas pu bénéficier d'une aide de leur famille ?	19 %	54 %	21 %	5 %

Source : enquête PISJ , 2010

Le point d'étonnement vient de la question sur la mauvaise volonté ou la paresse. Majoritairement (55 %), les Français trouvent qu'il y a là une explication, parmi bien d'autres

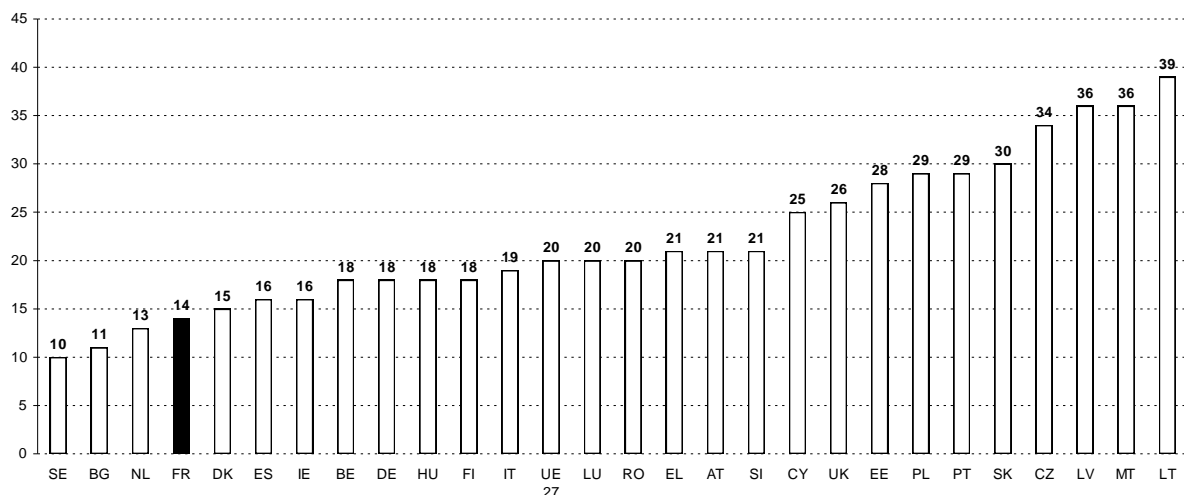
possibles, des situations d'exclusion ou de pauvreté. La ventilation des réponses selon le niveau de revenus déclarés du ménage ne permet pas de relever de différences. On peut noter, mais nous sommes alors au seuil de la significativité statistique, une légère prédominance de cette option chez les « classes moyennes ». 57 % des individus déclarant vivre dans des ménages aux revenus mensuels compris entre 1 700 et 3 100 euros considèrent mauvaise volonté et paresse comme un élément explicatif de la pauvreté. Ce n'est le cas « que » de 54 % des plus défavorisés (ceux qui disposent de moins de 800 euros par mois dans leur ménage) et de 52 % des plus aisés (ceux qui disposent de plus de 3 100 euros).

Ce résultat indique que les Français ne dégagent pas toute responsabilité individuelle dans la déchéance et le dénuement. Il convient, cependant, de le relativiser par d'autres informations qui hiérarchisent les explications.

Le détour européen a, en l'espèce, tout son intérêt. Dans une enquête Eurobaromètre sur la pauvreté et l'exclusion, réalisée en 2007<sup>6</sup>, il apparaît que les Européens sont enclins à voir « l'injustice dans la société » comme première cause de la pauvreté (37 %). 20 % mettent en avant fainéantise et manque de volonté. Une proportion similaire (19 %) mettent l'accent sur le manque de chance. 13 % trouvent que la pauvreté est une conséquence inévitable du progrès. Pour ce dernier item, les Français sont exactement dans la moyenne européenne, tout comme pour ce qui relève du manque de chance (20 %). En revanche, ils insistent beaucoup plus sur l'injustice (45 %) et accordent moins d'importance à la fainéantise et au manque de volonté. Pour ce qui relève de l'injustice, ils se situent en quatrième place, par ordre croissant, dans l'Union, derrière les Belges (59 %), les Hongrois (56 %) et les Roumains (47 %). Symétriquement, ils se trouvent en quatrième place, par ordre décroissant, en ce qui concerne la fainéantise.

#### Graphique 2. La fainéantise et le manque de volonté comme explication de la pauvreté

Part de la population considérant que fainéantise et manque de volonté constituent la première raison de la pauvreté (en %)



Source : Eurobaromètre, 2007

#### IV. Une impression de constante augmentation

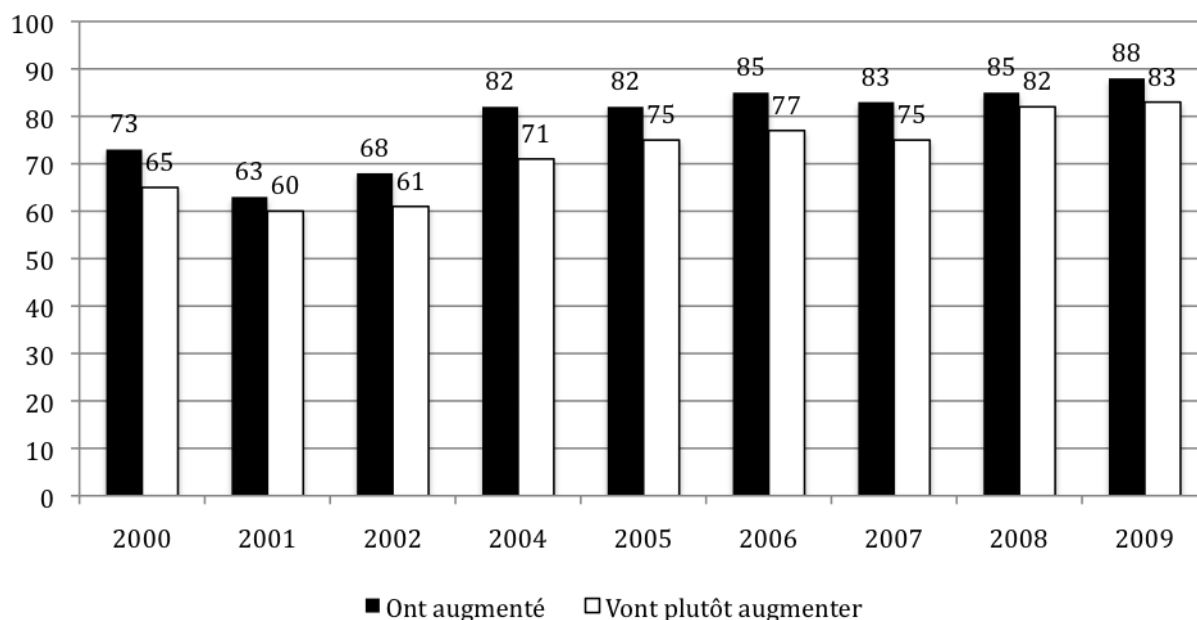
Au sujet de l'ampleur du phénomène, les Français sont majoritairement à l'estimer en croissance (par rapport aux récentes années) et à envisager encore une augmentation (pour les années à venir). C'est l'un des enseignements importants à retenir d'une autre source de données,

<sup>6</sup>. Eurobaromètre, « Pauvreté et exclusion », n° 279, 2007.

l'enquête barométrique sur la protection sociale, réalisée à pas annuel (sauf en 2003) par l'Institut BVA, depuis 2000, pour la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES).

En 2009, le pessimisme des Français à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion a atteint un niveau encore jamais observé depuis le début de ce baromètre, confirmant une vision globale d'une France qui se paupérise<sup>7</sup>. Près de neuf Français sur dix estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis 5 ans. Les répondants n'ont jamais été aussi pessimistes depuis l'an 2000. On observe une hausse de 25 points par rapport à 2001, année lors de laquelle on a constaté le niveau de pessimisme le plus bas avec « seulement » 60 % de Français considérant que le niveau de pauvreté et d'exclusion avait augmenté. L'inquiétude vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté et l'exclusion atteint elle aussi son score le plus élevé depuis l'an 2000 : plus de huit répondants sur dix (83 %) pensent que la pauvreté et l'exclusion augmenteront dans le futur (plus 23 points par rapport à 2001).

**Graphique 3. Perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et à l'avenir (%)**



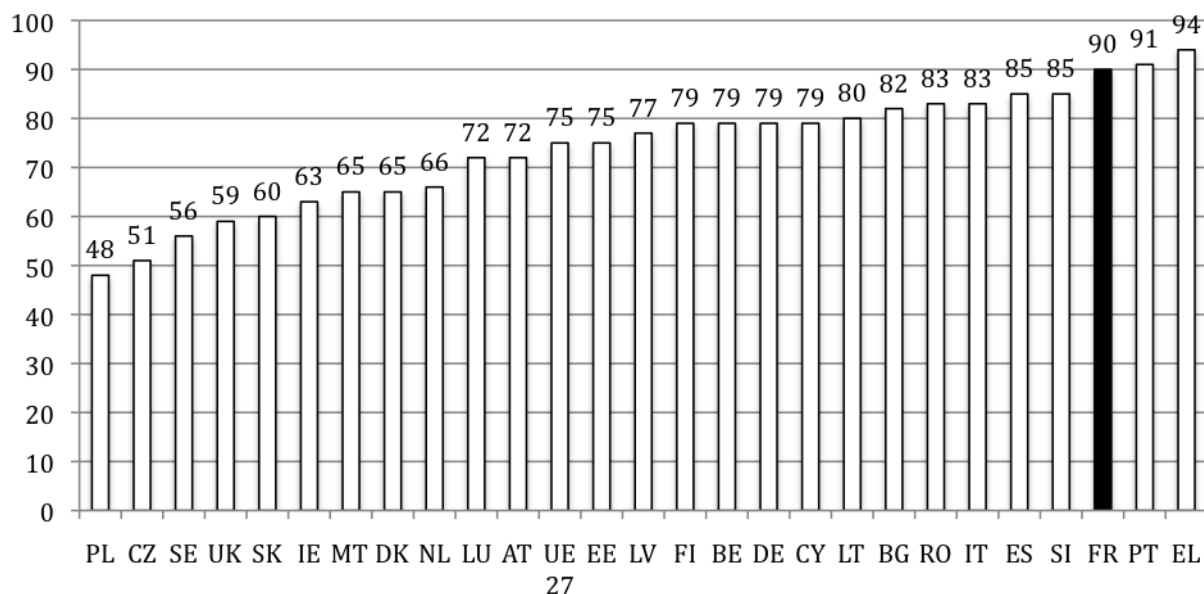
Source : BVA/DRESS

Le passage par l'Union européenne renseigne sur la particularité française. Interrogés, en 2010, dans un Eurobaromètre sur les conséquences de la crise<sup>8</sup>, ils sont, pour 90 % d'entre eux, convaincus que la pauvreté a progressé dans le pays, sur les douze derniers mois. Ils se trouvent, dans le palmarès européen, en troisième position, derrière les Grecs (94 %) et les Portugais (91 %).

<sup>7</sup>. Pour pondérer cette impression, on lira l'ouvrage très équilibré de Denis Clerc, *La paupérisation des Français*, Paris, Armand Colin, 2010.

<sup>8</sup>. « Monitoring the social impact of the crisis: public perceptions in the European Union », Eurobaromètre, n° 289, 2010. Soulignons qu'il s'agit de la quatrième vague du même questionnement, depuis la crise. La situation relative de la France ne change pas beaucoup. Dans la deuxième vague, réalisée fin 2009, les Français étaient déjà en troisième position, mais derrière la Lituanie et la Belgique. La crise grecque a certainement eu ici de l'impact sur les sondés...

**Graphique 4. La pauvreté a augmenté au cours des douze derniers mois (en %).**



Source : Eurobaromètre, 2010

### V. Un niveau d'appréhension très élevé

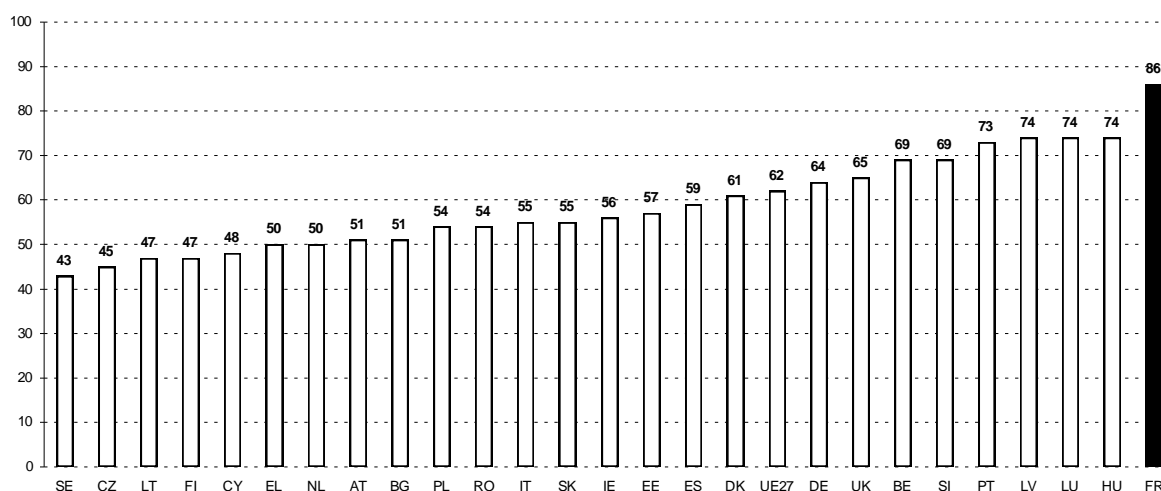
Les Français craignent la pauvreté. D'après l'enquête PISJ, ils estiment, pour 90 % d'entre eux, que l'exclusion ou la pauvreté peuvent toucher à peu près n'importe qui en France aujourd'hui. Comme pour la question traitant de l'approche relative ou absolue de la pauvreté, le niveau de revenu et le sentiment d'appartenance de classe ne jouent guère. 95 % des personnes déclarant relever de la catégorie des défavorisés ou des exclus considèrent que la pauvreté peut toucher tout le monde. C'est le cas de 91 % des individus de l'échantillon déclarant vivre dans des ménages disposant de moins de 800 euros par mois. C'est encore le cas de 85 % de ceux qui se trouvent dans des ménages avec plus de 4 500 euros par mois.

Ce résultat, puissant, ne déconcerte guère. En effet, de nombreuses enquêtes ont déjà signalé combien le phénomène est jugé répandu et son occurrence probable. Dans le contexte européen, les Français se singularisent encore distinctement. Interrogés, dans une autre étude Eurobaromètre de 2007<sup>9</sup>, quant à savoir s'il peut arriver à n'importe qui de tomber dans la pauvreté au cours de sa vie, les deux tiers des habitants de l'Union, en moyenne, répondent positivement. C'est le cas de neuf Français sur dix. Surtout, c'est le cas de moins de la moitié des Suédois, mais également d'une minorité de Lituaniens et de Tchèques, ou d'une très faible majorité seulement de Roumains et de Bulgares. Au sujet du risque de devenir un jour sans-abri, 13 % des Français – dans cette même enquête comparative européenne – affirment leur crainte. Seuls deux pays baltes affichent une appréhension plus élevée.

<sup>9</sup>. Eurobaromètre, « La réalité sociale européenne », n° 273, 2007.



**Graphique 5. « Il peut arriver à n'importe qui de tomber dans la pauvreté au cours de sa vie » (en %)**



Source : Eurobaromètre, 2007

Que neuf Français sur dix pensent que la pauvreté se soit tant étendue et soit un risque si important (au sens de si probable) est d'autant plus insolite, en première lecture, que la pauvreté (à l'aune de son indicateur le plus classique) n'a en rien explosé. Au seuil européen de la pauvreté monétaire relative, la pauvreté a fortement baissé des années 1970 aux années 1990. Elle s'est stabilisée depuis<sup>10</sup>. Il est vrai que cette diminution, puis cette stabilisation de la pauvreté, masquent des transformations radicales.

La pauvreté, sur une trentaine d'années, alors qu'elle diminuait en moyenne, a été marquée par une quintuple dynamique : rajeunissement, concentration urbaine, dépendance accrue aux prestations sociales, installation au cœur du salariat, monoparentalisation (le néologisme se comprend aisément).

Ces mutations de la pauvreté sont à associer, dans une tentative d'explication du haut niveau de crainte, à la persistance du chômage, à la position défavorable des jeunes, mais aussi à un ensemble de discours publics tenus de manière répétitive depuis le début des années 1980 selon lesquels tout irait de plus en plus mal, chaque année voyant progresser la pauvreté et l'exclusion.

L'importante diffraction entre la pauvreté ressentie (i.e. redoutée) et la pauvreté mesurée ne saurait se comprendre à partir d'une explication unique et éclatante. Il est probable que la qualité et l'orientation des discours publics, assis désormais sur un ensemble de chiffres touffus, jouent un rôle en la matière. Toujours plus mobilisateurs autour de la pauvreté et de l'exclusion, ils accompagnent la montée en puissance des politiques de lutte contre la pauvreté. Celles-ci ont maintenant à faire montre de leurs performances, à partir d'indicateurs appropriés, c'est-à-dire ajustés à la mise en œuvre de l'action publique<sup>11</sup>, tout comme aux perceptions des Français.

<sup>10</sup>. Pour une information et une analyse sur la singularité française au regard des évolutions de la pauvreté, voir OCDE, *Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2008.

<sup>11</sup>. En l'espèce, l'abondance est désormais de mise. La pauvreté est maintenant administrativement suivie, en théorie, à partir d'une quarantaine d'indicateurs contenus et décrits dans le Décret n° 2009-554 du 20 mai 2009 relatif à la mesure de la pauvreté, pris en application de la Loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion. Il s'agit de suivre l'objectif de résultat

---

consistant à réduire d'un tiers la pauvreté sur cinq ans. Tous ces indicateurs techniques nourrissent, très utilement, les débats spécialisés. Il manque peut-être, globalement, un peu de clarté et d'accord...